

SÉANCE DU 3 MARS 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette tenue le 3 mars 2021 à 17 h, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents par vidéoconférence, en vertu des arrêtés ministériels 2020-004 du 15 mars 2020 et 2020-028 du 25 avril 2020 :

BELLAVANCE, Pierre	Représentant	Saint-Fabien
DETROZ, Yves	Maire	La Trinité-des-Monts
DUCHESNE, Robert	Maire	Saint-Narcisse-de-Rimouski
LÉVESQUE, Paul-Émile	Maire	Saint-Marcellin
PARENT, Marc	Maire	Rimouski
PIGEON, Gilbert	Maire	Saint-Eugène-de-Ladrière
RODRIGUE, Francis	Représentant	Saint-Anaclet-de-Lessard
SAVOIE, Robert	Maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	Préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
TAYLOR, Dorys	Maire	Esprit-Saint

CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet constate le quorum et déclare la séance ouverte à 17 h 04.

21-064 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Dorys Taylor et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

21-065 DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES / CONFIRMATION DES MONTANTS BUDGÉTÉS DU VOLET 2 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

Il est proposé par Gilbert Pigeon et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette confirme les montants suivants, relatifs au Volet 2 du Fonds régions et ruralité, pour l'année 2021-2022 :

- Mandat de développement économique à la SOPER : 268 000 \$
- Projets de développement régional : 135 526 \$
- Développement rural :
 - Projets de développement rural : 144 900 \$
 - Embauche d'un agent rural : 64 104 \$
 - Soutien aux comités de développement : 28 000 \$
 - Bonification 2021-2022 : 103 000 \$
 - Dossier jeunesse : 79 000 \$
- Planification de l'aménagement et du développement du territoire :
 - Aménagement du territoire : 102 350 \$
 - Dépenses d'administration : 10 500 \$
 - Affectation en urbanisme : 16 248 \$
 - Affectation en culture : 76 873 \$
 - Affectation en environnement : 9 803 \$
 - Affectation en développement de la zone agricole : 82 643 \$

- Transport collectif : 50 000 \$
- Affectation en tourisme : 25 000 \$

21-066 DÉVELOPPEMENT RURAL / ADOPTION DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE 2021-2022

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette adopte la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2021-2022*, en date du 3 mars 2021.

21-067 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / ADOPTION DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES 2021-2022

Il est proposé par Robert Duchesne et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette adopte la *Politique de soutien aux entreprises 2021-2022*, en date du 3 mars 2021, conformément à la Politique d'investissement de la Société de promotion économique de Rimouski (SOPER), mise à jour le 5 décembre 2018.

AUTRES

PÉRIODE DE QUESTIONS

En raison des arrêtés ministériels 2020-004 et 2020-028, aucune période de questions n'a été tenue.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance levée à 17 h 08.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et sec.-trés.